

Le lac de Ninu, l'un des joyaux d'une montagne corse qui sera abordée dans toutes ses spécificités par les élus des massifs français, en octobre, à Corte.

MICHEL LUCCIONI

Sa vocation ne pouvait faire de son événement phare une grand-messe parisienne. Voilà déjà une évidence, mais l'Association nationale des élus de la montagne se veut depuis toujours en phase avec les fondements de sa mission : un congrès annuel non seulement itinérant, mais pas que... « Nous privilégions l'alternance géographique en faisant voyager, d'une année à l'autre, notre congrès sur les six massifs français pour lesquels nous travaillons », rappelle Pierre Bretel, le délégué général de l'Anem. 8 ans après sa tenue à Bastelica, l'événement revient en Corse. Il aura lieu à Corte les 15 et 16 octobre prochains. D'ores et déjà en préparation, d'une visio à l'autre entre l'île et le Continent, le congrès de l'Anem va se tenir dans un contexte qui n'est plus celui de 2012. Bien des choses ont évolué depuis lors. « Nous allons accueillir les élus de la montagne cette fois dans le cadre d'un comité de massif réactivé », souligne Jean-Félix Acquariva, qui préside l'entité parallèlement à l'exercice de

son mandat de député de la Haute-Corse.

Entre-temps, l'île a en effet obtenu le statut d'île-montagne, mais aux yeux des responsables de l'Anem, la Corse a toujours fait l'objet d'une reconnaissance à part entière. « C'est le massif par excellence, souligne Pierre Bretel, comme l'indiquent son histoire et sa réalité la plus concrète. D'ailleurs, presque toutes les communes de l'île sont des territoires de montagne. »

Couverture numérique et changement climatique, les enjeux du futur

Des Vosges à la Corse, en passant par le Jura, les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées, les problématiques montagnardes sont souvent communes à tous les territoires concernés. Le programme de ces deux grandes journées d'échanges ne les éludera pas.

« L'esquisse est antérieure à la crise, rien n'est définitivement ar-



C'était en 2012, à Bastelica, la dernière fois que le congrès de l'Anem s'est tenu en Corse.

JEAN-PIERRE BELZIT

rété, mais je pense que la trame ne changera pas, explique le délégué général, considérant que certaines thématiques d'actualité sont incontournables. La couverture numérique est un sujet récurrent, et sa prise en considération correspond à un principe fondamental de notre action : agir pour que la montagne soit placée sur un même pied d'égalité que le reste du territoire national. »

L'aspect sanitaire, la consommation énergétique seront également au cœur des débats de ce congrès de l'Anem, tout comme le très vaste sujet du changement climatique. « Avec un niveau d'approche de cette question qui n'est pas encore défini, mais il sera sûrement question de l'impact de ces changements climatiques sur la montagne, et son adaptation face à ce phénomène, détaille Pierre Bretel. En matière de tourisme, par exemple, on peut

s'interroger sur cette adaptation par rapport aux handicaps de la montagne mais aussi à ses atouts.

À l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir de la neige et des stations de sports d'hiver, le changement climatique peut également être perçu comme un nouveau facteur d'attractivité de la montagne, notamment l'été, grâce à son environnement préservé et en période de canicule. La thématique de l'eau entre aussi, forcément, en ligne de compte dans ce débat. »

La montagne et le cadre pluriannuel 2021-2027

Nul doute que ce congrès n'occultera pas non plus les questions institutionnelles, statutaires, financières... La journée du vendredi 16 octobre devrait être consacrée

aux perspectives de la montagne dans le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Un cadre qui s'esquisse à l'échelle européenne, lequel ouvrira forcément un autre débat, crucial pour une Corse non seulement attachée à son statut d'île-montagne, mais encore plus à l'obtention des moyens de nature à compenser les handicaps générés par cette double-réalité territoriale. « Je sais que Jean-Félix Acquariva est très au fait de cette question », glisse le délégué général de l'Anem. L'intéressé le confirme volontiers, ajoutant que d'autres questions cruciales seront éclairées lors d'un congrès qui deviendra « une épreuve de vérité. Dans la véracité de l'application de la loi Montagne notamment, mais d'autres sujets seront inévitablement abordés : l'après Covid et l'après Brexit, la Pac, les périmètres inter-

communaux, le remodelage de la loi NOTRe... »

Près de 600 élus de la montagne seront présents pour ces deux journées sur le campus cortenais, l'université de Corse étant impliquée dans l'organisation au même titre que la Collectivité de Corse, la ville de Corte et son office de tourisme. Tous les représentants des territoires de montagne français retrouveront, dans le programme, leurs préoccupations, communes ou spécifiques.

« C'est l'un des grands principes du congrès de l'Anem, précise Pierre Bretel. Une approche générale de la montagne, sans jamais ignorer où nous sommes, mais une chose est certaine quoi qu'il en soit : si l'Anem n'existait pas, peu de gens se battraient dans l'intérêt de nos massifs. »

NOËL KRUSLIN